

Chargée de communication

Muriel Desaulles
Route de Landeyeux
2046 Fontaines
muriel.desaulles@ne.ch
032 854 47 39

QUELQUES REPERES

Inauguration de la crèche de l'Hôpital neuchâtelois Pourtalès

Un hôpital fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, c'est une évidence. S'il est vrai que concilier vie familiale et activité professionnelle reste un défi d'une manière générale, c'est encore plus vrai pour les collaboratrices et collaborateurs d'un hôpital. Les centres principaux de l'Hôpital neuchâtelois disposent d'une crèche, les autres sites collaborant avec des structures externes. Après de nombreux mois de réflexions et de travaux, la crèche de Pourtalès a quitté les locaux qu'elle occupait à la rue de la Cassarde depuis plus de trente ans pour prendre possession de ceux de l'avenue de Bellevaux, entièrement rénovés et conçus « sur mesure » pour son activité d'espace de vie infantine.

Crèche d'entreprise

La crèche accueille en priorité les enfants du personnel de l'Hôpital neuchâtelois, en complément avec celle de La Chaux-de-Fonds. Des externes sont également admis afin d'en optimiser le taux d'occupation. Des contacts sont en cours actuellement avec des entreprises en vue d'un possible partenariat.

La crèche de l'Hôpital neuchâtelois a une capacité de soixante places, celle de La Chaux-de-Fonds d'une vingtaine de places, répondant aux normes qualitatives exigées aujourd'hui par les réglementations fédérales et cantonales.

Actuellement hors plan d'équipement cantonal, les crèches de l'Hôpital neuchâtelois voient leurs recettes se limiter à la participation des parents, leur commune de domicile n'étant pas sollicitée. La direction générale de l'Hôpital neuchâtelois estime légitime l'entrée de ses structures d'accueil de la petite enfance dans le plan d'équipement, la charge résiduelle d'exploitation devant, à ses yeux, être répartie de manière plus équitable – et conforme à la loi – entre les collectivités publiques.

Tarifs

Les tarifs appliqués sont ceux du barème de référence cantonal.

De 0 à 6 ans

Les enfants sont accueillis de 0 à 6 ans. Après de nombreuses années de collaboration avec l'école infantine du Verger-Rond lorsque la crèche était située rue de la Cassarde, l'équipe éducative gère désormais les transferts entre la crèche et l'école infantine de Bellevaux pour les plus grands,.

Souplesse dans l'accueil

Compte tenu des spécificités liées à l'activité des parents en milieu hospitalier, la crèche offre des prestations particulièrement souples en termes d'accueil (entre 6h30 et 19h30 sur demande) et est ouverte tous les jours ouvrables (pas de fermeture pendant les vacances scolaires en particulier).

On y mange...

La base des repas est préparée à la cuisine de l'Hôpital, le conditionnement et la « touche finale » sont apportés à la crèche même.

Les groupes

La crèche offre à l'enfant un lieu de vie complémentaire à son cadre familial. L'enfant s'y épanouit à son rythme, tout en étant sensibilisé à son environnement et à la vie du groupe.

La crèche veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés ainsi qu'à leur développement.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge homogènes :

Les P'tites Peintures (0-18 mois)

Un groupe qui accompagne les bébés de façon stable tout au long de leur séjour, par quatre ou cinq personnes soucieuses d'accorder des soins au bébé et à ses capacités naissantes, favorisant ainsi le développement global de l'enfant.

Les Pastelles (18-30 mois)

Découverte de l'autre et de la notion de groupe. Initiation à la propreté, au brossage des dents. Processus de développement plutôt qu'acquisition d'habiletés spécifiques.

Les Coloriés (2 ans ½ - 4 ans)

Acquisition de la propreté. Construction de l'identité, apprentissage à travers le jeu, l'enfant apprend l'autonomie. Participation à des dynamiques relationnelles, à des communications et à des interactions langagières.

L'Aquarelle (4-6 ans)

Groupe qui accueille des enfants qui fréquentent l'école enfantine. Lien et continuité entre l'école et la famille. L'enfant acquiert les notions de responsabilité, de communication, de respect de l'autre et d'indépendance.

Fontaines, le 26 juin 2006